



RÉHABILITATION DE LA RUE DES BOIS



JULIEN GONDARD
MAIRE DE FONTAINEBLEAU

Chères Bellifontaines, chers Bellifontains,

Le 14 octobre, les travaux de réhabilitation de la rue des Bois ont débuté entre la place de l'étape et la rue Béranger. **À partir du 13 janvier, le chantier se déplacera sur la portion située entre la rue Béranger et le Boulevard Damesme.**

Lors de la présentation du projet au printemps dernier, nous avons pu échanger sur la vitesse et le stationnement de cette dernière portion. Afin d'y répondre, nous avons acté le changement de côté du stationnement qui permettra de proposer une place de stationnement voiture et une place moto supplémentaires tout en limitant la prise de vitesse des véhicules grâce aux plateaux surélevés. Il n'y aura aucune conséquence en termes de giration et les accès de tous les parkings privés seront bien évidemment maintenus.

Afin de vous accompagner au mieux durant l'intégralité des travaux, je vous rappelle qu'**une réunion de chantier se tient sur site chaque jeudi à 14h30** (pendant les travaux) en présence des services de la Ville et du maître d'œuvre. Vous êtes les bienvenus pour poser vos questions et connaître l'avancée du chantier.

Aussi, si vous ne pouvez pas être présent, n'hésitez pas à adresser un mail à **espacespublics@fontainebleau.fr** afin de convenir d'un rendez-vous sur un créneau qui vous convient. Vous trouverez le plan d'aménagement de votre portion de rue grâce à ce QR code ou sur le site de la Ville : **www.fontainebleau.fr**.



Bien à vous,

À PARTIR DU 13 JANVIER 2025

PHASE 2 - RÉHABILITATION DE LA RUE DES BOIS ENTRE LA RUE BÉRANGER ET LE BOULEVARD DAMESME

• Impact sur la circulation piéton

La **circulation des piétons sera maintenue** sur l'un ou l'autre des trottoirs pendant toute la durée du chantier.

• Impact sur le stationnement

Le **stationnement sera interdit** pendant toute la durée du chantier dans la deuxième portion de la rue.

• Impact sur la circulation

La **circulation est interdite entre 8h et 17h les jours de semaine** entre la rue Béranger et le boulevard Damesme.

Le **sens de circulation** de la rue des Bois, entre la rue Béranger et le boulevard Damesme **sera inversé pendant toute la phase 2 (voir plan)** à l'identique de la situation actuelle.

• Collecte des déchets

Deux points de collecte seront créés où il vous sera demandé de déposer vos déchets : l'un sera dans la rue Béranger, sur une place de stationnement et l'autre sera sur le boulevard Damesme à l'angle avec la rue.

En cas de problèmes pendant le chantier, un chef de chantier de l'entreprise **TP Goulard** sera présent en permanence.

NB : Pendant la trêve hivernale et jusqu'à la reprise du chantier, les sens de circulations restent identiques à la situation actuelle.

